

Le lendemain du référendum au Chili

Image not found or type unknown

Par Edgar Amilcar Morales*

Des journalistes, des universitaires, des politiciens et même des gens ordinaires tentent aujourd'hui de trouver une explication au résultat du référendum constitutionnel au Chili du 4 septembre. Le résultat, il

faut le dire, a surpris même la droite, opposée à la nouvelle constitution proposée.

Le président Gabriel Boric a reconnu dans un message à la nation que la proposition n'a pas convaincu la société, ce qui explique en partie le rejet massif de 61,87 % des quelque 13 millions de citoyens qui ont participé au référendum.

Parmi les raisons invoquées figurent l'implication excessive du gouvernement dans la campagne d'approbation, ou les contradictions apparues au sein de la Convention chargée de rédiger le texte.

Un article du journaliste Raúl Espina dans le journal El Mostrador souligne que c'était une erreur de ne pas avoir pris en compte le panorama social et économique complexe, avec un coût de la vie élevé, l'inflation, la pauvreté et le chômage et leur impact sur la vie quotidienne des gens.

Mais il ne faut pas non plus écarter la campagne brutale contre le projet déclenché par la droite conservatrice dès le premier jour, avec la prolifération de fake news sur les réseaux sociaux.

Il a été dit, par exemple, qu'en déclarant un État plurinational, les peuples autochtones bénéficieraient de privilèges spéciaux par rapport aux autres et deviendraient une sorte de citoyens de première classe.

On a également fait croire que la nouvelle loi fondamentale éliminerait les symboles patriotiques tels que le drapeau et l'hymne national, ou que les biens, les maisons, les véhicules et même les économies seraient confisqués.

La vérité, c'est qu'un processus lancé il y a deux ans avec un soutien populaire de 80 % a maintenant été rejeté de façon retentissante, au point de n'être gagné dans aucune des régions du pays, et beaucoup se demandent, à juste titre, ce qui va se passer ensuite.

Une première réponse est que la Constitution imposée en 1980 pendant la dictature militaire doit être changée car il y a un accord pour la remplacer et ceci est reconnu par tous les partis politiques.

Ce qui se passe, c'est qu'après le résultat de dimanche, la droite la plus récalcitrante et certains secteurs du centre et d'une gauche "modérée", qui ont mené la campagne du Rejet, vont tenter de prendre le contrôle de la situation et d'imposer leurs conditions et leurs intérêts au nouveau texte.

Si cela se produit, il n'y aura plus de Constitution pinochetiste, mais il y en aura une qui lui ressemblera beaucoup.

Une autre question, étroitement liée à la précédente: quel sera l'organe chargé de l'élaborer, le Congrès de la République ou une nouvelle Commission constituante?

Dans le premier cas, non sans risque, les travaux pourraient commencer dans un délai relativement court, mais dans le second cas, il faudrait passer par une convocation, procéder à l'élection des nouveaux conventionnels et ensuite donner un délai pour mener à bien la tâche, ce qui pourrait prendre un ou deux ans au total.

Le président Boric comprend sans doute la nécessité de gagner du temps et il a appelé les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, ainsi que les partis politiques, à entamer des négociations.

Les groupes de droite ont décliné l'invitation et ont demandé du temps pour "assimiler la nouvelle situation", c'est-à-dire pour élaborer une stratégie commune et tenter de l'imposer, signe des temps à venir.

*journaliste de Prensa Latina



Radio Habana Cuba